



Comme vous le savez, le Groupe VALOREM étudie en accord avec la commune de Saint-Varent et la Communauté de Communes de Thouarsais, la possibilité d'installer une centrale photovoltaïque sur l'ancien terroir de carrière des Tonnelles. Cette quatrième lettre d'information vous informe sur la levée de fonds à venir pour permettre aux habitants de participer à sa construction et de bénéficier des retombées économiques de ce projet responsable, local et vertueux.



RAPPEL SUR LE PROJET DES TONNELLES (79)

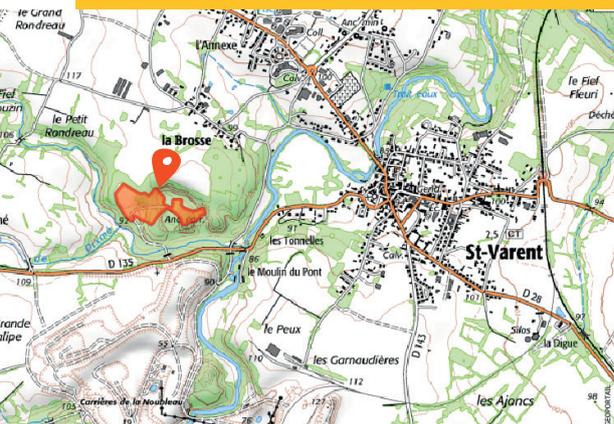
Depuis 2016, la commune de Saint-Varent et la Communauté de Communes du Thouarsais se sont engagées aux côtés de VALOREM pour **développer un parc photovoltaïque sur l'ancien terroir de la carrière Roy**,

dont l'exploitation est aujourd'hui cédée à la commune de Saint-Varent. Après y avoir aménagé un parcours VTT, la municipalité a choisi d'y implanter un parc solaire.

PLUS D'INFO :

RECHERCHEZ :
www.saintvarent.fr

OU SCANNEZ :



4,5 ha

DE SURFACE CLOTURÉE



5,4 GWh

DE PRODUCTION
ANNUELLE



4,5 MWc

DE PUISSANCE ENVISAGÉE



soit **13%***

DE LA CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE
DE SAINT-VARENT

*Chiffres ENEDIS 2021 & INSEE 2019 **RTE - ADEME

→ OUVERTURE D'UNE LEVÉE DE FONDS POUR LES HABITANTS D'UN MONTANT DE 500 000€

Dans une logique de co-construction avec le territoire, VALOREM propose aux habitants **d'accompagner le développement du projet en participant au financement de sa construction.**

Un taux d'intérêt bonifié de **8%** est réservé aux habitants des **Deux-Sèvres et départements limitrophes** pour privilégier la participation locale.

OU FLASHEZ
LE QR CODE

RENDEZ-VOUS DÈS LE LUNDI 4 MARS
SUR WWW.MONPARCVALOREM.COM

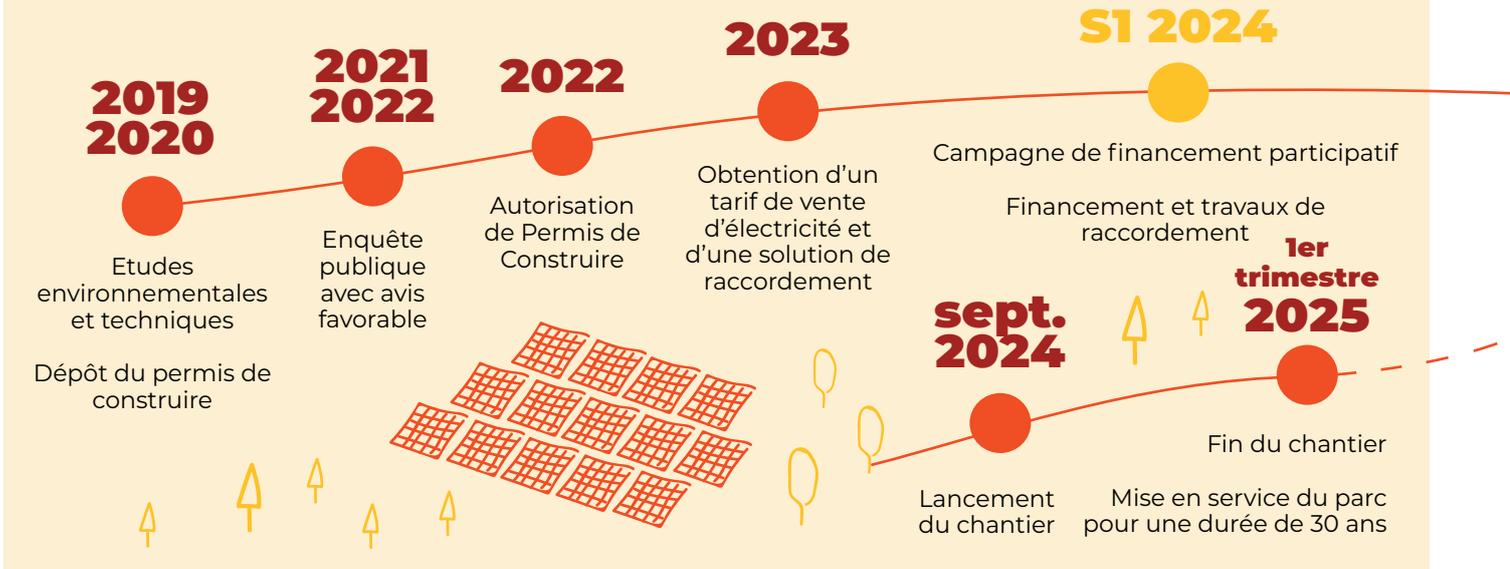
OUVERTURE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF !

**MON PARC
VALOREM**
par Lendosphere.com

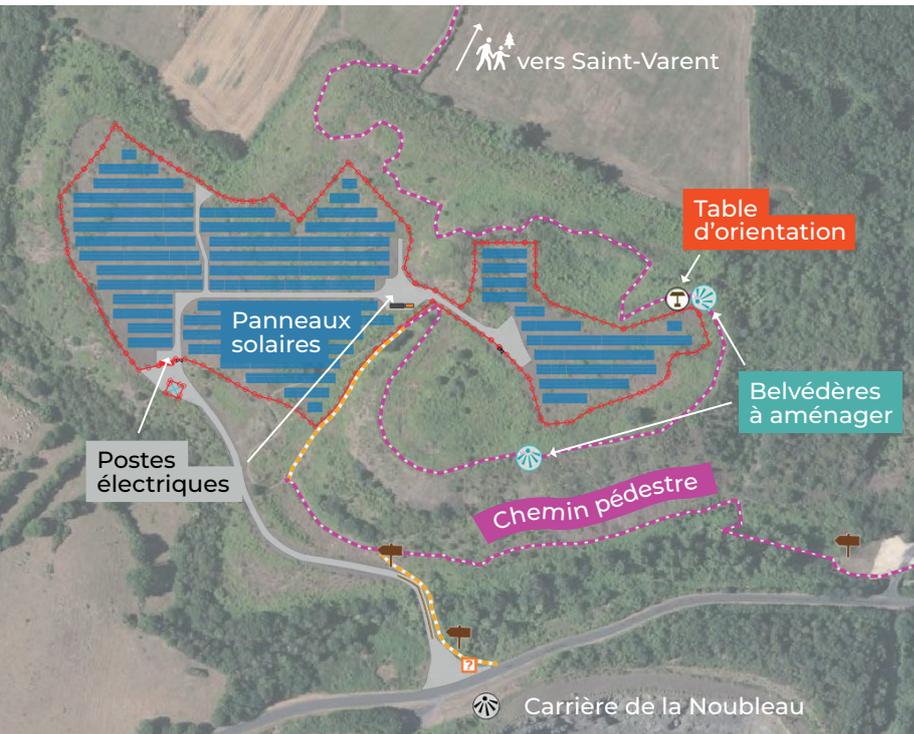




HISTORIQUE ET CALENDRIER DU PROJET

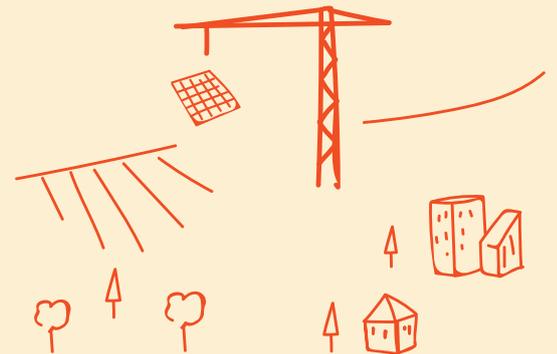


ZOOM SUR LE CHANTIER & L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



La durée de la construction est estimée à 5 mois. Afin de **préserver l'environnement**, plusieurs mesures seront mises en place durant cette phase.

La plus importante est l'application d'un calendrier de chantier très strict : les travaux ne peuvent débuter qu'entre les mois d'août et de mars, afin de **ne pas perturber la reproduction des espèces animales**, notamment de l'**avifaune nicheuse** et des **reptiles**, présents sur le terroir et sur ces pentes boisées.



Le circuit pédestre sera réaménagé autour du parc photovoltaïque, afin de permettre **balades** et **vues** sur le territoire de Saint-Varent.

Lettre d'information N°4

Février 2024
Commune de Saint-Varent (79)

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Votre contact dédié

Laurianne PAU
Cheffe de Projets

laurianne.pau@valorem-energie.com
05 46 49 42 65

Agence VALOREM Nouvelle-Aquitaine

Siège Groupe VALOREM
213 Cours Victor Hugo
33 130 Bègles

www.valorem-energie.com

